

P.V. n° 12

Président : M. CURIDA.

Présents : MM. BIENAIME – BRUNEAU – CHARLANNE – CHRISTY – CONNAN – DEMARQUE – EL OUASSINI – HONDELATTE – KAHALLOUKY – LALOT – LETHIELLEUX – MANAA – NAINAN.

Administratifs : MM. VALLET – LE MIGNOT – MOUTHAUD.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

Visioconférence du 11 février 2025

Présents : MM. CURIDA - HONDELATTE.

Clubs présents : A. Futsal des 2 Charentes – Seleção United d'Artigues Près Bordeaux – Union Futsal Oeyreluy – E.S. Niort 1919 – U.A. Niort St-Florent.

Club absent : Les Coqs Rouges Bordeaux

Administratifs : MM. VALLET – LE MIGNOT.

Dans le cadre d'une démarche axée sur l'écoute des clubs, la nouvelle gouvernance en place depuis le 9 novembre 2024 avait convié les équipes de la poule B de Futsal R2 à une visioconférence le mardi 11 février 2025.

L'objectif de cette réunion a permis d'échanger avec les clubs concernés afin de proposer un nouvel aménagement du calendrier de cette poule. Nous avons cherché des solutions pour limiter les longs déplacements et les frais engendrés.

Trois Hypothèses sont ressorties de cet échange :

- 1- Maintien de la formule actuelle
- 2- Maintien des 2 premières journées aller, puis organiser quatre plateaux pour les rencontres suivantes dans un lieu central (regroupant les 6 équipes).
- 3- Pour 4 clubs, regrouper les matchs aller-retour sur une des deux dates du calendrier initial, dans une salle à Bordeaux, tout en conservant la même durée de jeu.

Après échanges et débats, un sondage a été envoyé aux clubs afin qu'ils puissent exprimer leur préférence. Les résultats montrent un partage des votes à 50-50 entre deux propositions. Ainsi la décision finale revient désormais à la commission régionale Futsal (propositions 1 ou 2).

Enfin, la commission ayant délibéré sur ce sujet et a adopté l'option 2 à la majorité : **Maintien des 2 premières journées aller, puis organisation de quatre plateaux pour les rencontres suivantes dans un lieu central (regroupant les 6 équipes).**

Il est donc désormais nécessaire d'adapter le calendrier initial en actant les reports des matchs des journées 03 à 10 sans fixer de nouvelles dates, tout en attendant la confirmation de la disponibilité des salles pour leur reprogrammation.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers électroniques doivent être adressés **uniquement au service Compétitions de la LFNA** à l'adresse : competlfna@lfna.fff.fr par la messagerie Gmail, seule officielle (*pas de messagerie personnelle*).

Le Président,
Robert CURIDA
Le Secrétaire de séance,
Tom LE MIGNOT